

# ÉPIDÉMIE DE PNEUMONIE EN CHINE UN MYSTÉRIEUX VIRUS INQUIÈTE LES AUTORITÉS CHINOISES ET L'OMS

● Pour l'Organisation mondiale de la santé, «la possibilité que des cas soient identifiés dans d'autres pays n'était pas inattendue et renforce la raison pour laquelle l'OMS demande une surveillance active et une préparation continue dans d'autres pays».

Après l'identification par les chercheurs chinois du virus qui a infecté 59 patients au centre de la Chine, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) confirme que cette épidémie est due à un nouveau type de coronavirus, une famille comptant un grand nombre de virus qui peuvent provoquer des maladies, le plus souvent bénignes chez l'homme. Mais certains d'entre eux, comme le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS) ou le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), ont déjà entraîné de graves épidémies – le SRAS a, par exemple, tué 349 personnes en Chine et 299 à Hong Kong en 2002 et 2003. D'après ces chercheurs, il s'agit d'une nouvelle souche de coronavirus, une famille virale riche et diverse qui peut causer des maladies allant du simple rhume au syndrome respiratoire aigu sévère, a-t-on souligné. L'OMS signale que des recherches sont en cours suite au rapport de confirmation du nouveau coronavirus chez une personne en Thaïlande. «La personne était un voyageur de Wuhan, en Chine, a été identifiée par des responsables thaïlandais le 8 janvier et hospitalisée ce jour-là. La personne se remet de la maladie, selon des responsables thaïlandais.» Pour l'Organisation mondiale de la santé, «la possibilité que des cas soient identifiés dans d'autres pays n'était pas inattendue et renforce la raison pour laquelle l'OMS demande une surveillance active et une préparation continue dans d'autres pays». Mais aucune preuve claire de transmission entre humains n'a été établie et aucun personnel de santé n'a été infecté par le virus, souligne l'OMS. Par ailleurs,



Parmi les 41 cas confirmés, un décès a été enregistré

PHOTO DR

les autorités sanitaires de Hong Kong ont déclaré samedi que le séquençage génétique du virus trouvé chez l'un des patients de Wuhan indiquait qu'il était similaire à 80% au Sras trouvé chez des chauves-souris. L'OMS a cependant précisé qu'il était trop tôt pour conclure qu'il s'agissait d'une souche du Sras et estime qu'il est essentiel que les investigations se poursuivent en Chine pour identifier la source de cette flambée et tout réservoir animal ou hôte intermédiaire. Compte tenu de l'évolution de la situation, le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, consultera les membres du Comité d'urgence et pourrait convoquer une réunion du comité dans un bref délai. Ainsi, le caractère d'urgence sanitaire internationale peut être décidé pour cette épidémie. L'OMS affirme, d'après certains éléments d'enquête, que l'épidémie est associée à des expositions sur un marché de fruits de mer à Wuhan. Le marché a été fermé le 1<sup>er</sup> janvier 2020. A

ce stade, il n'y a pas d'infection parmi les travailleurs de la santé et aucune preuve claire de transmission interhumaine, rassure l'OMS et de signaler que «les autorités chinoises poursuivent leur travail de surveillance intensive et de mesures de suivi, ainsi que de nouvelles enquêtes épidémiologiques. Parmi les 41 cas confirmés, il y a eu un décès. Ce décès est survenu chez un patient souffrant de graves problèmes de santé sous-jacents». La Chine a partagé la séquence génétique du nouveau coronavirus le 12 janvier, qui sera d'une grande importance pour d'autres pays à utiliser pour développer des kits de diagnostic spécifiques, note l'organisation onusienne. Pour rappel, l'apparition de cette épidémie fin décembre avait fait craindre initialement une résurgence du SRAS, surtout qu'elle est survenue juste avant la période annuelle de voyages la plus importante du pays, les vacances du Nouvel An lunaire qui débutent fin janvier. D'autres pathogènes

respiratoires tels que la grippe, la grippe aviaire, l'adénovirus, le coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS-CoV), le coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV) ont été exclus comme cause. Les signes et symptômes cliniques rapportés sont principalement de la fièvre, quelques cas ayant des difficultés à respirer et des radiographies thoraciques montrant des infiltrats pneumoniques invasifs dans les deux poumons. Les autorités nationales signalent que des patients ont été isolés et reçoivent des traitements dans les établissements médicaux de Wuhan. Selon l'enquête épidémiologique préliminaire, indique l'OMS, la plupart des cas travaillaient ou étaient des manutentionnaires et des visiteurs fréquents du marché de gros de fruits de mer de Huanan. Actuellement, aucun cas d'infection de ce nouveau coronavirus n'a été signalé ailleurs qu'à Wuhan.

Djamila Kourta

## MALADIES HYPOPHYSAIRES

### 7 À 8% DES PATIENTS SOUFFRENT DE CÉCITÉ

Sept à huit pour cent (7 à 8 %) de patients souffrant des tumeurs hypophysaires dont le craniopharyngiome, l'acromégalie et les adénomes non fonctionnels arrivent aveugles en consultation, alerte le président de la Société algérienne des maladies hypophysaires, le Pr Kheiridine Bouyoucef, chef de service de neurochirurgie au CHU de Blida, en marge des travaux du 4<sup>e</sup> Congrès national des maladies hypophysaires organisé hier au palais de la Culture à Alger. Il a rappelé que ces tumeurs bénignes rares peuvent causer des troubles graves, au niveau hormonal ou oculaire «C'est dommage que de nombreux patients arrivent en consultation en état de cécité totale, chez qui il n'y a pas possibilité de faire quelque chose. C'est pourquoi nous insistons auprès des médecins généralistes et surtout les ophtalmologues pour ne pas ignorer certains symptômes tels que les maux de tête qui peuvent

nous renseigner sur l'existence de ces tumeurs bénignes. Ce qui nous permettra d'aller vers un diagnostic et une prise en charge précoces à travers la chirurgie dont les résultats sont souvent bons», a-t-il souligné en précisant que la Société algérienne des maladies hypophysaires s'est engagée dans cette approche. «Nous avons pris notre bâton de pèlerin et avons sillonné les wilayas pour informer nos confrères généralistes et spécialistes de l'importance du diagnostic précoce de ces maladies, dont certaines évoluent de manière silencieuse et causent des dégâts importants. La particularité de ces tumeurs rares, déjà présentes chez le fœtus, notamment le craniopharyngiome est une tumeur bénigne rare du cerveau. Elle se développe dans une région bien précise du cerveau, à proximité de l'hypophyse et en grossissant elle comprime les tissus et finit par entraîner des maux de tête, des troubles de

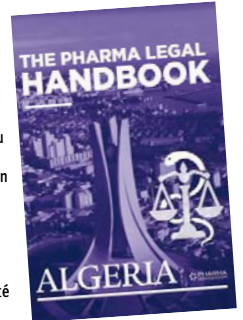
la vision et des désordres hormonaux parfois importants», a-t-il expliqué et de souligner que les techniques chirurgicales ont aujourd'hui beaucoup évolué. Il en est de même pour les autres types de tumeurs hypophysaires dont le diagnostic est facile à poser eu égard aux symptômes tels que l'acromégalie. Il signale qu'il existe différents types d'adénome hypophysaire en fonction de l'hormone sécrétée : Adénome à GH, Adénome à prolactine, Adénome à TSH. Ces tumeurs peuvent aussi provoquer une baisse de la sécrétion de certaines hormones hypophysaires et ces tumeurs sont aussi à l'origine des troubles visuels. A noter que ce quatrième congrès national auquel ont pris part des médecins généralistes, des ophtalmologistes, des radiologues et des radiothérapeutes, est consacré à ces maladies, à savoir le craniopharyngiome, l'acromégalie et les adénomes non fonctionnels.

Djamila Kourta

## PARUTION DU FASCICULE THE PHARMA LEGAL HANDBOOK ALGERIA

Yacine Sellam<sup>(\*)</sup>

Le 2 décembre dernier s'est tenue à l'hôtel El Aurassi à Alger une conférence internationale sur la stratégie de développement du secteur pharmaceutique en Algérie, à l'initiative de l'Ordre des Pharmaciens d'Alger. Cette conférence aura été l'occasion de débattre des



problématiques actuellement rencontrées par les intervenants du secteur, et des stratégies à adopter en vue de permettre l'atteinte des objectifs de la politique pharmaceutique nationale, notamment en matière de disponibilité de produits pharmaceutiques sûrs, efficaces, de qualité, et économiquement accessibles. En outre, l'Algérie a été classée parmi les 20 premiers marchés pharmaceutiques émergents dans le monde, soutenue en cela par une croissance annuelle moyenne de 11,8% pour la période 2010-2015, et de 6,4% pour la période 2015-2020, avec une taille de marché de l'ordre de 4 milliards de dollars, soit près de 2% de son Produit intérieur brut. Il faut aussi souligner la transformation importante qu'a connu le secteur pharmaceutique en Algérie avec une croissance annuelle moyenne de 17,3% de la part de marché de la production locale (opérateurs locaux et compagnies multinationales), dont le chiffre d'affaires est passé de seulement 473 millions de dollars en 2008 à près de 2 milliards de dollars en 2017. Si tout le monde s'accorde sur le fait qu'il faille aujourd'hui adopter une politique pharmaceutique nationale ambitieuse sous forme de document officiel qui classe et exprime par ordre de priorité les objectifs à atteindre, aux moyen et long termes, aux fins d'ériger ce secteur au rang d'industrie créatrice de richesses et source d'exportation hors hydrocarbures, l'élaboration d'un cadre législatif clair et cohérent demeure essentiel pour permettre la mise en œuvre et assurer l'application des différents éléments de cette politique pharmaceutique nationale. Toutefois, et avant d'entreprendre la rédaction d'un projet de législation pharmaceutique ou de réviser une loi ou un règlement dans ce domaine, il est important, comme le recommande l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de commencer par faire un inventaire exhaustif des textes législatifs et réglementaires existants, y compris ceux relevant de départements ministériels autres que la santé, ayant par exemple trait à la concurrence, aux brevets, à la publicité ou à l'investissement. Au titre de contribution, la Société Algérienne des Affaires Réglementaires et de Pharmacoéconomie a pris l'initiative de produire un fascicule de référence en langue anglaise, comprenant 86 pages et intitulé *The Pharma Legal Handbook Algeria*. Ce fascicule qui vient de paraître répond à des questions essentielles sur l'environnement juridique et réglementaire des produits pharmaceutiques en Algérie, comprenant, entre autres, les autorisations, la tarification, les marques, les brevets, le marketing, la fabrication, et les essais cliniques. Il traite aussi de catégories particulières de produits, comme les médicaments à non prescription obligatoire, les médicaments ayant des propriétés psychotropes et narcotiques, les médicaments orphelins, ainsi que les produits biotechnologiques. Ceci en fait un référentiel incontournable pour toute entreprise opérant ou souhaitant investir en Algérie.

Y.S.

<sup>(\*)</sup>Pharm.D, Ph.D.

Président de la Société Algérienne des Affaires Réglementaires et de Pharmacoéconomie.  
Coordonnées : yacine.sellam@gmail.com